



Procédure licenciement économique

Par **maminova**, le **09/01/2008 à 20:50**

Bonsoir,rnrnJe suis assistante polyvalente dans une petite PME depuis fin 2006 en CDI à temps complet.rnJ'ai tout d'abord signé un contrat CNE en tant qu'agent administratif puis 2 mois plus tard mon employeur ayant réalisé un excellent chiffre d'affaire en 2006 a décidé d'embaucher en CDI toutes les CNE. J'ai donc signé un avenant au contrat en tant qu'assitante d'expédition.rnJe suis resté 6 mois à ce poste puis j'ai été muté au service comptabilité en tant qu'assistante comptable; j'occupe donc ce poste depuis plus de 6 mois sans avoir signé d'avenant !rnLa semaine dernière, j'ai reçu ma convocation pour un entretien en vue d'un licenciement économique : motif suppression du poste ! rnJe savais que la société avait des difficultés, qu'il y aurait des suppressions de poste, mais je pensais que les personnes en cdd ou en interim portaient les premières !rnJ'ai de plus des enfants à charges !rnJe précise qu'une autre assitante comptable est en longue maladie et un cdd la remplace !rnJe trouve "cette prévision de licenciement" un peu abusive.rnMon entretien est en fin de semaine, tous les conseils sont les biens venus !!! merci
d'avancernrn-----